



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À LA RÉGION DU LATIUM, DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA PROVINCE DE ROME

Jeudi 13 janvier 2005

Mesdames, Messieurs!

1. Je suis heureux de vous accueillir au début de la nouvelle année, pour le traditionnel échange de voeux, et j'adresse à chacun de vous mes salutations les plus cordiales.

Je salue avec respect le Président de la région du Latium, M. Francesco Storace, le Maire de Rome, M. Walter Veltroni, et le Président de la province de Rome, M. Enrico Gasbarra. Je les remercie de s'être fait les interprètes des sentiments communs des personnes présentes. Je salue aussi les Présidents et les membres des trois Assemblées conciliaires et leurs collaborateurs. Ma pensée s'adresse également à tous les habitants de la ville, de la province, de la région, auxquels je souhaite avec affection une année de sérénité, de croissance spirituelle et civile, et de paix.

2. En cette occasion, je voudrais renouveler tout d'abord l'expression de ma vive satisfaction concernant l'approbation des statuts de la région du Latium. En effet, en plus de souligner le rôle de Rome comme centre du catholicisme, ceux-ci reconnaissent explicitement le primat de la personne et la valeur fondamentale de la vie. Ils reconnaissent, en outre, les droits de la famille en tant que société naturelle fondée sur le mariage et se proposent de la soutenir dans l'accomplissement de sa fonction sociale, en faisant explicitement mention de l'Observatoire régional permanent sur les familles. Les statuts prévoient également que la Région garantisse le droit aux études et la liberté de choix en matière d'éducation.

3. La signature du Protocole d'accord entre le vicariat, la municipalité et la région en vue de réaliser de nouveaux complexes paroissiaux dans les banlieues de la ville constitue un motif supplémentaire de satisfaction. Cet accord, inspiré à juste titre par le principe de subsidiarité,

simplifiera l'édification de nouvelles paroisses qui, en plus d'assurer une mission pastorale, jouent le rôle de centres d'intégration sociale et de revalorisation urbaine. A côté d'autres initiatives à caractère social, est également prévue la collaboration entre l'Eglise et les Institutions de la municipalité, de la province et de la région en vue de la promotion d'événements culturels mettant en valeur notre riche patrimoine artistique, historique et spirituel.

4. Parmi les problèmes qui méritent une attention particulière, je souhaite signaler en premier lieu celui du logement, en particulier pour les jeunes familles aux revenus modestes. Un effort conjoint de la part des Institutions est indispensable à cet égard, étant donné les conséquences sociales que le manque de logements adéquats entraîne en ce qui concerne la constitution de nouvelles familles et la possibilité de faire des enfants.

Les tristes phénomènes de la toxicomanie et, de façon plus générale, du malaise des jeunes, exigent eux aussi une attention et un engagement toujours vigilant pour préserver autant que possible l'avenir de la jeunesse.

Que dire ensuite de la circulation urbaine, qui d'année en année devient plus encombrée et difficile? Elle est la cause de difficultés importantes pour la vie quotidienne d'un grand nombre de personnes et de familles. Je souhaite vivement qu'avec la contribution de tous les services responsables, la question de la viabilité et des transports urbains puisse être affrontée de manière adéquate. L'ouverture de nouvelles artères de communication est, de ce point de vue, d'une utilité évidente.

5. Messieurs les représentants des Administrations régionale, provinciale, et municipale, je vous assure du soutien de ma prière, pour vous et votre travail quotidien. Avec ces sentiments, je vous donne la Bénédiction apostolique, que j'étends volontiers à vos familles et à tous ceux qui vivent et travaillent à Rome, dans sa province et dans tout le Latium.

Copyright © Libreria Editrice Vaticana